

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Et Si Chailly montrait l'exemple
Initiant-e(-s) : Guy Gaudard

Cliquez ici pour saisir le résumé. (max 5 lignes)

Chailly est un quartier fort de 12'000 habitants environ. Sa population est très encline à faire ses achats localement, ceci étant dû, notamment, aux mesures d'éradication de la voiture à Lausanne, à la multiplication de la suppression des places de parc et à la volonté municipale de créer des pistes cyclables. Pourtant, dans ce quartier pentu, bon nombre de rues ne sont pas desservies par les transports publics malgré la présence des lignes 84 (ligne no 7 habituellement) et 42. Cela incite de ce fait les habitants à venir en voiture sur le Pont de Chailly afin de faire leurs achats dans les grandes surfaces et commerces qui animent le quartier. La raison en est très simple : les montées des diverses dessertes de Chailly sont rudes lorsque les deux bras sont chargés de courses.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de faire desservir en bus navette électrique des TL les rues telles que les chemins du Village, du Réservoir, des Mésanges, de la Fauvette, de Champ-Soleil, du Val d'Angrogne, de Beau-Val etc. Cette desserte inviterait les riverains à se déplacer pour faire leurs courses avec ce moyen de transport utile et non polluant.

Lausanne, le 10 février 2022
GAUDARD

M. Guy

Signataire(s) :



l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :

Choisissez un élément.